

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Enquête publique sur le décès de Pasha Ekoomiak : Réaction du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Val-d'Or, le 13 mai 2026 — Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) accueille favorablement les conclusions du rapport de l'enquête publique de la coroner, Me Stéphanie Gamache, faisant suite aux questionnements légitimes concernant les soins et les services reçus par Mme Pasha Ekoomiak, femme Inuk/Crie, anglophone et en situation d'itinérance, au Centre hospitalier de Val-d'Or avant son décès.

Tout en reconnaissant que les soins ont été prodigués à Mme Ekoomiak avec rigueur et conformément aux pratiques médicales par l'équipe soignante, le CAAVD tient à souligner que la trajectoire de vie de Pasha, marquée par la souffrance, la rupture sociale et une grande précarité, met en lumière l'importance de renforcer les filets de sécurité sociale, de consolider les partenariats du milieu et, en contexte autochtone, d'ancrer les services dans une démarche réelle et continue de sécurisation culturelle.

La coroner reconnaît l'expertise et la gouvernance autochtone urbaine du CAAVD

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or souligne que la coroner a retenu trois des quatre recommandations formulées par le CAAVD et qu'elle reconnaît celui-ci comme une « *instance de gouvernance autochtone urbaine à Val-d'Or* » œuvrant activement à l'amélioration de la qualité de vie, à la résurgence culturelle et à la réconciliation.

Concrètement, l'offre de services du CAAVD en matière de lutte à l'itinérance reposent sur un travail en amont par la mise en œuvre de solutions structurantes, notamment la construction de logements sociaux, la création de milieux de vie culturellement sécurisant, l'accès à la justice ainsi qu'une offre de service de première ligne à sa clinique en santé autochtone.

À l'instar de l'appel à l'action no 97 de la Commission Viens, le CAAVD salue la recommandation R-7 de la coroner, qui interpelle le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec quant à la pérennisation du financement de la clinique en santé autochtone. Cette recommandation reconnaît la clinique comme « *un exemple d'avancée [systémique] pour améliorer l'accessibilité aux services de première ligne dans le respect des réalités culturelles et identitaires* ».

Le CAAVD appelle le gouvernement du Québec à donner suite de manière prioritaire et durable à cette recommandation en assurant un financement pérenne, récurrent et adéquat de sa clinique en santé autochtone. Il s'agit d'un geste fondamental de responsabilité, d'engagement et de réconciliation, qui vient reconnaître des années de collaboration étroite et de co-construction du Centre d'amitié et du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour améliorer concrètement l'accès à des soins et à des services sociaux culturellement pertinent et respectueux des réalités des Premières Nations et des Inuit.

Honorer la mémoire de Pasha Ekoomiak

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or souhaite faire honneur à la mémoire de Pasha Ekoomiak. Sa mort ne doit pas être vaine.

Rappeler son parcours, c'est rappeler que, derrière chaque situation d'itinérance, se trouve une vie humaine, une histoire et une dignité qui exigent d'être reconnues, particulièrement celles des femmes autochtones, trop souvent confrontées à l'invisibilité et à l'exclusion. C'est aussi affirmer que nos choix collectifs — en santé, en services sociaux, en justice et en sécurité — doivent d'abord viser à protéger, accompagner et soutenir, plutôt qu'à exclure ou sanctionner la pauvreté.

Les constats du rapport de la coroner rappellent l'importance de réponses fondées sur l'accompagnement, la prévention et la déjudiciarisation. À Val-d'Or, depuis plus de dix ans, ces approches ont contribué à améliorer à la fois le mieux-être des personnes et la sécurité collective. Remplacer ces efforts concertés par un retour aux mesures répressives et l'abandon des approches alternatives de justice risquerait d'accentuer la marginalisation et de fragiliser les avancées sociales réalisées dans notre communauté.

Parce que chaque vie compte...

Le Val-d'Or d'aujourd'hui n'est plus le Far West d'hier. Malgré les tensions que soulève l'enjeu de l'itinérance, nous voulons croire à une ville qui s'ouvre davantage à la diversité, qui tend la main à l'autre et qui choisit l'humanité face à la fragilité et à la vulnérabilité.

Au-delà des constats et des recommandations, le rapport d'enquête publique de Me Stéphanie Gamache sur le décès de Pasha Ekoomiak nous rappelle notre responsabilité collective envers les personnes les plus vulnérables. Il nous invite à poursuivre, avec encore plus de détermination et de solidarité, nos efforts pour bâtir à Val-d'Or — et partout au Québec — une société où la dignité, le respect et l'humanité ne sont jamais négociables, et où chaque vie compte pleinement.

À propos

Lieu privilégié de rassemblement et de prise de parole, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or milite en faveur du mieux-être, des droits et des intérêts individuels et collectifs des Autochtones vivant en contexte urbain.

- 30 -

Renseignements :

Gaël-Anne Grenier-Lavergne, Conseillère en communications et relations publiques
gael-anne.grenier-lavergne@caavd.ca / Tél. : 819 825-8299, poste 340